

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Conformément au règlement (UE) n° 305/2011 du 9 mars 2011

N° DoP\_WWP\_2023\_11\_SP

1. Code d'identification unique du produit type :

**Ondapress-36, Ondapress-57, Purio, plaque ondulée P6, plaque ondulée P9, ESAL Profil 8, ESAL Profil 5, ESAL Profil 6, EFASAL 8, EFASAL 5, EFASAL 36, EUROSIX-ESAL, VALOVITKA 5, 6 et 8 et installations**

2. Type, numéro de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

**V5, V6, V8, P6, P9, OP 57, OP 36, E6**

3. Usage(s) du produit de construction prévu(s) par le fabricant, conformément à la norme harmonisée applicable :

**Panneaux profilés de fibres-ciment et installations selon la norme EN 494:2012+A1:2015**

4. Nom, dénomination commerciale enregistrée ou marque déposée et coordonnées du fabricant conformément à l'article 11 (5) :

Fabricant :

**SWISSPEARL GROUP AG  
Eternitstrasse 3  
CH 8867 Niederurnen  
Suisse**

Usines de production :

**Swisspearl Schweiz AG, Niederurnen/Payerne, Suisse  
Swisspearl Österreich GmbH, Vöcklabruck, Autriche  
Swisspearl Slovenija d.o.o., Deskle, Slovénie**

5. Le cas échéant, nom et coordonnées du représentant autorisé dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2) :

**Non applicable**

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la stabilité des performances du produit de construction défini(s) à l'annexe V :

**Système 3**

7. Organismes notifiés pour les essais de type :

**MPA Eberswalde – Materialprüfanstalt Brandenburg GmbH (Organisme notifié : 0763), Magistratsabteilung 39 – Prüf-, Überwachungs- und Zertifizierungsstelle der Stadt Wien (Organisme notifié : 1139), ZAG – ZAVOD ZA GRADBENISTVO SLOVENIJE (Organisme notifié : 1404).** Pour les panneaux profilés fabriqués par Swisspearl Schweiz AG, la conformité aux exigences de la norme EN 494:2012+A1:2015 par le biais d'essais de type est réalisée en interne (rapports : **Rapport F+E 2015033 et 2015035**).

Organismes notifiés pour les essais au feu :

**L.S. Fire Testing Institute Srl (Organisme notifié : 2479), Materialprüfungsamt Nordrhein-Westfalen (MPA NRW) (Organisme notifié : 0432), Magistratsabteilung 39 - Prüf-, Überwachungs- und Zertifizierungsstelle der Stadt Wien (Organisme notifié : 1139), ZAG - ZAVOD ZA GRADBENISTVO SLOVENIJE (Organisme notifié : 1404).**

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

**Non applicable**

9. Performance déclarée :

Caractéristiques essentielles :	Performance	Spécification technique harmonisée	
Type	NT	EN 494:2012+A1:2015	
Résistance mécanique	Classe C1X (Ondapress 57, plaque ondulée P6, profilé ESAL 5, profilé ESAL 6, EFASAL 5, EUROSIX-ESAL, VALOVITKA 5, 6) Classe B1X (Ondapress 36, plaque ondulée P9, profilé ESAL 8, EFASAL 8, VALOVITKA 8)		
Résistance des toitures exposées à un incendie extérieur	B <sub>TOITURE</sub>		
Réaction au feu <sup>a</sup>	<b>A1</b> (pour les panneaux non revêtus : ESAL Profil 5, ESAL Profil 6, ESAL Profil 8, Ondapress 36, EFASAL 5, EFASAL 8, EFASAL 36, EUROSIX-ESAL, VALOVITKA 5, 6 et 8) <b>A2-s1, d0</b>		
Étanchéité à l'eau	Pas de gouttes d'eau		
Stabilité dimensionnelle <sup>a</sup>	<u>Panneaux</u> Longueur ± 10 mm Largeur +10/-5 mm Épaisseur ± 0,6 mm <u>Accessoires</u> Longueur et largeur ± 10 mm Épaisseur ± 1 mm		
Libération de substances dangereuses <sup>a</sup>	Aucune performance déclarée (APD)		
Résistance à - l'eau chaude - Immersion /séchage - gel-dégel - chaleur-pluie	$R_L \geq 0,7$ $R_L \geq 0,7$ $R_L \geq 0,7$ Satisfaction des exigences pour les panneaux revêtus/APD pour les panneaux non revêtus		
Résistance impacts	Satisfaction des exigences avec une portée de 1 080 mm (1 380 mm pour plaque ondulée P6, plaque ondulée P9) (Aucune performance déclarée (APD) pour ESAL Profil 8, Ondapress 36, EFASAL 8, EFASAL 36 et VALOVITKA 8)		EN 15057:2006
<sup>a</sup> Caractéristiques applicables aux pièces moulées. Toutes les caractéristiques s'appliquent aux plaques ondulées.			

10. Les performances du produit identifiées aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9.  
La présente déclaration des performances est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par :



**Esben Moos**

Responsable de la conformité des produits  
et des applications en ingénierie

Swisspearl Group AG

Niederurnen, le 21/11/2023



**Joachim Ebenhoch**

Responsable de la gestion des produits et  
Développement

Swisspearl Group AG

Niederurnen, le 21/11/2023